

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'assemblée générale de Safran approuve à 99,88 % la fusion-absorption de Zodiac Aerospace par Safran

Paris, le 27 novembre 2018

L'assemblée générale des actionnaires de Safran (Euronext Paris : SAF) s'est réunie le 27 novembre 2018, à l'effet de délibérer essentiellement sur le projet de fusion-absorption de Zodiac Aerospace par Safran. L'ensemble des résolutions soumises aux votes des actionnaires a été adopté.

Suite aux présentations du projet de fusion, et notamment des rapports des commissaires à la fusion concluant à l'équité du rapport d'échange, les actionnaires ont notamment approuvé la fusion-absorption de Zodiac Aerospace par Safran à un taux de 99,88 %.

Avec les approbations des Assemblées générales respectives de Safran et Zodiac Aerospace tenues ce jour, l'ensemble des conditions suspensives à la réalisation de cette opération est levé. En conséquence, la fusion sera réalisée le 1er décembre 2018.

Ross McInnes, Président du conseil d'administration de Safran a déclaré : « *Je me réjouis de la finalisation de la fusion entre Safran et Zodiac Aerospace. Cette consolidation ouvre un nouveau chapitre de l'histoire du groupe.* »

Philippe Petitcolin, Directeur général de Safran a déclaré : « *Cette opération de fusion, qui fait suite à la prise de contrôle de Zodiac Aerospace par Safran au 1er trimestre 2018, va permettre à Safran de simplifier et rationaliser la structure du nouveau groupe, de réaliser des économies et d'être plus efficace, notamment pour répondre aux attentes de nos clients.* »

Les actionnaires ont également approuvé une nouvelle autorisation permettant à Safran d'opérer sur ses propres titres à un prix maximum d'achat porté à 140 € par action.

Les résultats des votes seront mis en ligne sur le site Internet de Safran (www.safran-group.com), dans la rubrique « Finance ».

Lors de sa réunion tenue le même jour, le Conseil d'administration de Safran a pris acte de la démission de l'administrateur représentant de l'Etat, Lucie Muniesa, appelée à d'autres fonctions. À cette occasion, le Conseil d'administration tient à remercier Lucie Muniesa pour sa contribution à ses travaux depuis 2016. Conformément à la réglementation, le nouveau représentant de l'Etat au sein du Conseil d'administration sera nommé par arrêté ministériel à venir. Par ailleurs, Vincent Imbert (administrateur nommé par l'Assemblée générale en 2015 sur proposition de l'Etat) a également été nommé à titre provisoire membre du Comité d'Audit et des risques et membre du Comité des nominations et des rémunérations, positions que Lucie Muniesa occupait également. Vincent Imbert occupera ces fonctions jusqu'à la désignation du nouveau représentant de l'Etat ; lequel rejoindra ces deux comités à compter de sa désignation.

À l'occasion de cette même réunion, le Conseil d'administration a décidé d'annuler 11 402 884 actions auto-détenues (soit une réduction du capital de Safran de 2 208 576,80 euros).

Ces actions avaient été acquises par Safran dans le cadre de ses programmes de rachat d'actions et affectées à l'objectif d'annulation. La mise en œuvre de cette annulation d'actions interviendra postérieurement à la réalisation de la fusion approuvée par l'assemblée ce jour.

Safran est un groupe international de haute technologie opérant dans les domaines de la propulsion et des équipements aéronautiques, de l'espace et de la défense. Implanté sur tous les continents, le Groupe emploie plus de 58 000 collaborateurs pour un chiffre d'affaires de 16,5 milliards d'euros en 2017. Safran occupe, seul ou en partenariat, des positions de premier plan mondial ou européen sur ses marchés. Pour répondre à l'évolution des marchés, le Groupe s'engage dans des programmes de recherche et développement qui ont représenté en 2017 des dépenses de près de 1,4 milliard d'euros. Safran est une société cotée sur Euronext Paris et fait partie des indices CAC 40 et Euro Stoxx 50.

En février 2018, Safran a pris le contrôle de Zodiac Aerospace, élargissant ainsi son périmètre d'activités dans le domaine des équipements et systèmes aéronautiques. Avec Zodiac Aerospace, le Groupe compte plus de 91 000 collaborateurs pour un chiffre d'affaires qui s'élèverait à environ 21 milliards d'euros (pro-forma 2016).

Pour plus d'informations : www.safran-group.com / Suivez @Safran sur Twitter 

Contacts Presse

Catherine MALEK : catherine.malek@safrangroup.com / T +33 (0)1 40 60 80 28

Contact Analystes et Investisseurs

Cécilia MATISSART : cecilia.matissart@safrangroup.com / +33 (0)1 40 60 82 46

Frédéric LUCAND : frederic.lucand@safrangroup.com / +33 (0)1 40 60 82 19

Jean-François JUERY : jean-francois.juery@safrangroup.com / + 33 (0) 1 40 60 27 26